



Société Neuchâteloise de Tir Sportif

Division pistolet

Dispositions d'exécution 2022

CIPL-P50/PA50

La SNTS organise annuellement un concours conformément au règlement FST pour le Championnat individuel Pistolet 50m (CIPL-P50/PA50), édition 2018, doc. N°4.04.4401 et édicte les présentes dispositions d'exécution.

Art. 1

Finances

Le prix du concours (1 feuille de stand comprenant 3 programmes et 18 autocollants de contrôle pour cibles, respectivement 15 pour la catégorie Tir sur appui ou 3 autocollants pour cibles à marquage électronique) est de Fr. 30.-, dont Fr. 5.- reviennent à la SNTS.

Art. 2

Contrôle

Le contrôle des cibles et des feuilles de stand est placé sous la responsabilité des préposés de chaque société. La compétition a lieu sur des cibles de précision pistolet PP 50cm. Pour le Tir de qualification, seules des cibles avec numérotation continue ininterrompue sont acceptées (au plus 3 programmes de 6 cibles).

Les sociétés doivent conserver les cibles chez elles jusqu'au Tir final, pour pouvoir les remettre, si besoin, à la cheffe des concours 25/50m SNTS ou au préposé de la FST.

Art. 3

Tir de qualification / Tir final/Finale ISSF/Finale du tir sur appui

Le tir de qualification Programme sport comprend au plus 3 programmes ISSF de **60** coups chacun, le total des deux meilleurs programmes comptant pour la qualification à la finale.

Le tir de qualification Programme sur appui comprend au plus 3 programmes ISSF de **50** coups chacun, le total des deux meilleurs programmes comptant pour la qualification à la finale.

Il est possible de combiner ces tirs de qualification avec d'autres concours (p. ex. qualification pour finale individuel SNTS P-50 A).

La période pour le Tir de qualification est fixée du **1er avril 2022 au 31 juillet 2022.**

Le Tir final/Finale ISSF aura lieu le **samedi 10 septembre 2022** au stand de Vernand à Lausanne.

Au maximum 70 tireurs qualifiés seront invités à la finale du programme sport et maximum 16 tireurs qualifiés seront invités à la finale du programme sur appui. Des dispositions d'exécution spécifiques à la finale du programme sport seront éditées ultérieurement.

Les tireurs doivent impérativement indiquer une adresse e-mail sur leurs feuilles de stand et confirmer la participation à la finale. Les tireurs qualifiés à la finale seront avertis par la FST uniquement par ce biais, si un tireur est empêché de participer à la finale, il doit avertir le préposé FST de suite.

Art. 4 **Armes de sport**

Ce championnat individuel est un concours réservé uniquement au pistolet 50 m (PL) et ne **peut pas** être tiré avec d'autres armes de sport.

Art. 5 **Annonce des résultats / Décompte**

Toutes les feuilles de stand doivent être en possession de la cheffe des concours 25/50m jusqu'au **lundi 8 août 2022**. Chaque feuille de stand manquante sera facturée au prix de Fr. 30.-. Les sociétés s'acquitteront de ce concours avant fin octobre 2022 directement auprès de la SNTS par le n° IBAN CH59 8080 8005 2418 3354 9 auprès de la Raiffeisen en mentionnant qu'il s'agit du « CIPL-P50 ».

Art. 6 **Obligation de posséder une licence**

Selon les Règles relatives au concours (RC), édition 2020, cette compétition est soumise à l'obligation de posséder une licence. **Le numéro de la licence est à indiquer sur la feuille de stand.**

Art. 7 **Distinctions**

Lors du Tir de qualification, chaque participant qui y a droit reçoit une carte-couronne. A la Finale, les distinctions individuelles seront définies dans les DE pour la Finale CIPL-P50.

Au vainqueur de la classe d'âge U17-U21 sera remis un pistolet 50m, offert par la maison Morini Competition Arm, Bedano. Celui-ci ne peut être gagné qu'une fois par le même tireur.

Les limites pour l'obtention de la carte-couronne sont les suivantes :

| Programme sport 60 coups | CC valeur 12.- | CC valeur 8.- |
|--------------------------|----------------|---------------|
| Elite/Seniors | 500 | 480 |
| U19/U21/Vétérans | 488 | 468 |
| U17/Seniors-vétérans | 482 | 462 |

| Programme sur appui 50 coups | CC valeur 12.- | CC valeur 8.- |
|------------------------------|----------------|---------------|
| Seniors (dès 46 ans) | 463 | 453 |
| Vétérans | 455 | 445 |
| Seniors-vétérans | 446 | 436 |

Edition mars 2022

Le responsable de la Division



Michael Leuenberger

La cheffe du concours



Gabriela Faedo